



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Laïque de MIRIBEL

Le 28 Novembre 2022, à MIRIBEL, les membres de l'association UNION LAIQUE de MIRIBEL se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Bureau (Responsables des Commissions RH, Finances et Culture & Communication).

Il a été établi une feuille d'appel. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

42 personnes présentes

28 pouvoirs (1 administrateur peut détenir 2 pouvoirs)

TOTAL DES VOTANTS : 70

L'Assemblée Générale a été présidée par les Responsables de Commission, Josiane BOUVIER, Yves BORDY et Célia CATRY ainsi que la directrice Ludmilla SCHNEIDER.

Mme Célia CATRY a été désignée Secrétaire de Séance.

Mme Josiane BOUVIER, Responsable Commission RH, a été définie comme scrutatrice.

Mme JACQUET, Cabinet FIDUCIAL, expert-comptable, invitée chaque année, était présente.

**Etaient excusés :** JP GAITET, maire de Miribel, Christophe BONNARD, Guy BERLIE, Olivier DESMARIS de la Cie peut-être, Isabelle MARTIN CCMP, certains professeurs d'activités ULM en activité.

L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par Josiane BOUVIER :

- 🚩 Présentation du rapport moral / rapport d'activités des sections / vote,
- 🚩 Présentation du rapport financier / vote,
- 🚩 Rapport d'activité et Présentation des projets,
- 🚩 Cotisations et frais de déplacements / vote,
- 🚩 Election, Renouvellement des membres du Conseil Collégial / vote,
- 🚩 Date de Réunion du Conseil Collégial

La présentation sera mise en ligne sur le site de l'ULM suite à l'Assemblée Générale.



En introduction, il est fait lecture du mot de la Responsable Commission RH, Josiane BOUVIER.

RAPPORT MORAL :

Il est fait lecture du rapport moral par Josiane BOUVIER.  
Le rapport intègre la vie des sections.

Présentation des effectifs de l'ULM : 656 inscrits en 2021/2022

Pas de remarques ni de questions de l'assemblée sur le rapport moral

Rapport moral / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des présents et de leurs pouvoirs. Soit 70 voix

RAPPORT FINANCIER :

Il est fait lecture du rapport financier par Yves BORDY.

Yves BORDY précise que nous sommes en déficit sur 2021/2022 (-27 662€). En grande partie lié au COVID et aux inscriptions uniquement en ligne.

Il est fait la présentation du budget prévisionnel 2022/2023, déficit prévu d'environ - 32.000€.

Les bénéfices des 2 années précédentes permettront d'absorber le déficit prévisionnel de cette année 2022/2023 et donc de préserver l'ULM sur l'année 2022/2023.

Intervention de Ludmilla SCHNEIDER pour expliquer le déficit.

Intervention de Ludmilla SCHNEIDER pour évoquer les subventions et nos objectifs.

Intervention de Mme Emilie JACQUET, FIDUCIAL : pas de remarques, elle valide nos comptes

Rapport financier / résultats du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 70 voix



### RAPPORT D'ACTIVITE DES SECTIONS ET PROJETS

Echange sur les projets à venir.

Les 60 ans de l'ULM sont fixés au 13 mai 2023. Le format de l'évènement n'est pas encore défini. L'ULM va solliciter les bénévoles et adhérents pour échanger sur le déroulé et l'organisation de cette journée.

### COTISATION ET FRAIS DE DEPLACEMENTS :

Augmentations des adhésions : 1€

Augmentation des remboursements sur la base des frais de la fonction publique.

### Frais de déplacement / résultats du vote :

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 70 voix**

### ELECTION ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL

3 membres du Conseil d'Administration sont en fin de mandat, 2 sont démissionnaires

2 souhaitent se représenter, 1 nouveau membre intègre le Conseil Collégial.

Ce qui porte cette assemblée à 12 membres

L'Assemblée renouvelle :

- BOUVIER Josiane
- DUBOUCHET Stéphanie

Et accepte la candidature de :

- DECOURTY Françoise (poterie)
- COCHET Chantal (danse)

En qualité de membres du Conseil Collégial

### Conseil COLLEGIAL → résultats du vote :

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 70 voix**

### DATE DE REUNION DU CONSEIL COLLEGIAL

Rencontre fixée à 21h45, le 28 novembre 2022, après l'Assemblée Générale Ordinaire



Armel CHEBBI, directeur du CESAM, prend la parole pour rappeler l'importance des associations pour un territoire et une commune. En termes de lien social, d'inclusion, de rayonnement...

Mme Di Lorenzo, représentante de la mairie, prend la parole pour évoquer le forum des associations. Toutes les associations ne se mobilisaient pas pour cette journée. Cet évènement ne fédérait pas toutes les associations.

La mairie réfléchit à organiser une journée festive à Miribel pour coupler la fête de Miribel et le forum des associations. Cette journée est prévue le 17 juin.

Elle évoque le format des subventions : avec un fonctionnement par Option permettant d'obtenir des subventions supplémentaires lorsque l'association participe à des évènements de Miribel (exemple Carnaval)

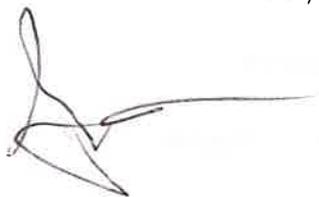
Elle soumet l'idée de demander des subventions supplémentaires pour les 60 ans de l'ULM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h50.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par les Responsables des Commissions et la Secrétaire de séance.

A Miribel, le 28 Novembre 2022,

Responsable Commission RH  
Josiane BOUVIER



Responsable Commission Finance  
Yves BORDY



Union Laïque de Miribel  
17, rue Joseph Carre  
01700 MIRIBEL  
Tél. : 04 78 55 17 72  
Fax : 04 78 55 44 71

Responsable Commission Culture & Communication  
Secrétaire de séance  
Célia CATRY

